

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
ASSOCIATION LOISIRS GYMNASTIQUE DE L'AGGLOMERATION MOULINOISE

JEUDI 27 MARS 2025

Début de l'Assemblée Générale à 19H.

Ouverture de la séance en présence de :

- * Madame DE BREUVANT Vice Présidente du Conseil Départemental de l'Allier, Déléguée Communautaire, 1ère adjointe Solidarité Vie Quotidienne, Démocratie Participative à la Ville de MOULINS
- * Monsieur LARTIGAU Gilbert Conseiller Municipal d'Avermes représentant M. le Maire
- * M. KARI Johnny Adjoint aux Sports à la Ville de Moulins
- * M. Patrick TAVERNIER Président du Comité Départemental Sports Pour Tous et Vice-Président du Comité Régional AURA SPT
- * Monsieur TIMZOUERT Jean-Claude Conseiller Financier Caisse d'Épargne
- * Membres du Comité Directeur de l'ALGAM : ARTUS Martine – ARTUS Nicole – BURTIN Mireille CHEPFER Danièle – FICK Camille - JANIER Françoise – KOZMA-PAUL Hélène – PACCAUD Régine – RESSAT Marie-Odile - TERRASSE Marion
- * Animateurs : BENIZA James – CHEPFER Nadège - FARANO Arlette - FAUTREZ-VASSEUR Dominique

Sont excusés

- * Madame BARBAT Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports de l'Allier
- * Madame Betty CHARLIER Présidente de la Fédération Française de Sports Pour Tous.
- * Madame Valérie WALTER Présidente du Comité Régional AURA de la Fédération Sports Pour Tous *
- * Monsieur PERISSOL Pierre-André Maire de MOULINS Président de la Communauté d'Agglomération
- * Monsieur PERRIN Pascal Maire d'YZEURE
- * Monsieur LABONNE Jérôme Adjoint aux Sports à la Ville d'Yzeure
- * Monsieur FAYE Amadou Adjoint aux Sports à la Ville d'Avermes
- * Monsieur ALLIER Gérard Président d'Honneur de l'ALGAM et Madame
- * Monsieur BELIEN Xavier Président de l'Amicale des Randonneurs Avermois
- * M. Bernard DELORME Président de Profession Sports Loisirs Auvergne
- * Monsieur le Principal du Collège Emile Guillaumin à Moulins
- * Membres du Comité Directeur de l'ALGAM : ESSERTEL Annick – FOUCAUD Alexandre – RAYMOND Sophie - TABOURNEAU Catherine

Au 31 décembre 2024 l'ALGAM comptait 847 adhérent(e)s de plus de 18 ans

Le quorum est de 85 pour que l'assemblée générale puisse délibérer valablement

Avec les pouvoirs, le quorum est atteint et la séance peut commencer.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2024
EMARGEMENT

PROCES VERBAL ADOPTE A L'UNANIMITEE

RAPPORT MORAL 2024 PRESENTE PAR LA PRESIDENTE

L'Assemblée Générale est une rencontre annuelle importante. C'est un moment fort qui permet de présenter le fonctionnement de l'Association, son rapport moral, son bilan d'activités, son bilan financier et surtout ses objectifs et projets pour l'avenir.

En 2022 le nouveau Comité Directeur élu a fait un diagnostic de la situation de l'Association et en a tiré les conclusions suivantes :

- Comme beaucoup d'Associations l'ALGAM avait été fortement impactée par la crise sanitaire et avait perdu beaucoup d'adhérents. Après avoir enregistré plus de 1 000 adhérents sur la saison 2019-2020 les effectifs étaient tombés pendant la crise sanitaire à 680 en 2020-2021 et un peu plus de 700 en 2021-2022. **Il était donc urgent de redynamiser l'Association**
- Même si elle avait continué à rayonner sur l'Agglomération Moulinoise et joué un rôle important pour la cohésion sociale pendant la pandémie, **il fallait redynamiser également le lien social créé autour du Sport Loisirs et du Bien Etre. Il fallait relancer et promouvoir le Sport Pour Tous**

Fort de ce constat le Comité Directeur élu en 2022 s'est fixé plusieurs objectifs :

- Mettre en place une **structure d'accueil pérenne avec un Secrétariat** ouvert sur 4 demi-journées par semaine
- **Moderniser les outils informatiques** en proposant les inscriptions en ligne
- **Mieux équiper en petits matériels de sport les trois sites de Moulins, Avermes et Yzeure en fonction des activités qui s'y déroulent**
- **Mettre en place un Projet Associatif** fixant des objectifs à réaliser par saison sportive en s'inspirant notamment des grandes orientations nationales concernant le sport : 2024 Jeux Olympiques à Paris - Incitations nationales très fortes à développer la Pratique Sportive chez les Jeunes, chez les Séniors, **Il fallait établir une feuille de route par saison sportive**
- Ce Projet Associatif implique **un travail de réflexion et de dialogue avec les animateurs**, chevilles ouvrières de l'Association et avec lesquels sont mises en place des activités nouvelles
- Ce Projet Associatif permet de **travailler avec les Collectivités locales pour la mise en place des moyens logistiques** notamment avec la mise à disposition des salles
- Enfin le Projet Associatif est un **outil incontournable pour établir les demandes de subvention auprès des financeurs potentiels** que sont l'Etat avec le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) et la Fédération Française Sports Pour Tous à laquelle l'ALGAM est affiliée et qui nous accorde des subventions par le biais de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

LA LIGNE DIRECTRICE DE LA POLITIQUE MISE EN PLACE PAR L'ASSOCIATION A PARTIR DE 2022 VA CORRESPONDRE AUX OBJECTIFS DEFINIS DANS LES PROJETS ASSOCIATIFS SUCCESSIFS QUI TOUS VISENT A PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS EN TANT QUE SPORT DE DETENTE, DE LOISIRS, DE BIEN ETRE ET A FAVORISER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

- **Projet Associatif 2022-2023 : Moderniser la structure ALGAM (inscriptions en ligne) Achat de petits matériels sportifs pour équiper les sites.**
- **Projet Associatif 2023-2024 : Augmenter les effectifs d'Adhérents en proposant plus d'activités notamment en direction des enfants dans le but de développer la Pratique Sportive chez les Jeunes**

- **Projet Associatif 2024-2025 : Mise en place d'activités sur la pause méridienne pour les jeunes actifs et achat de matériel sportif (ballons Chi Bal) et de matériel informatique pour le Secrétariat en raison de l'obsolescence du matériel existant**

Le travail mené par le Comité Directeur depuis 2022 a permis de relever le défi au niveau des effectifs puisqu'à ce jour l'ALGAM enregistre plus de 900 adhérents **dont près de la moitié se sont inscrits en ligne**

Cette hausse des effectifs n'aurait pas été possible sans les compétences et les qualités Professionnelles et Pédagogiques des ANIMATRICES ET ANIMATEURS et sans le suivi rigoureux effectué par le PERSONNEL de SECRETARIAT.

Le RAYONNEMENT de l'Association se traduit à travers les effectifs d'adhérents mais également sur le plan économique. En proposant actuellement 64.5 Heures d'activités par semaine auxquelles s'ajoutent les 14 Heures de secrétariat c'est un peu plus de 2 emplois à temps plein que l'ALGAM a créé sur l'Agglomération

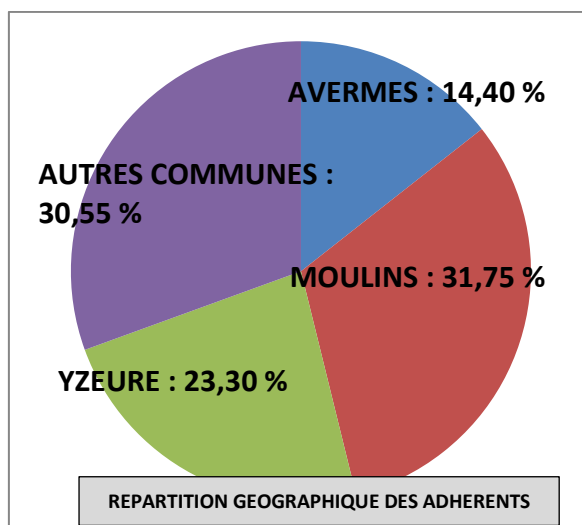
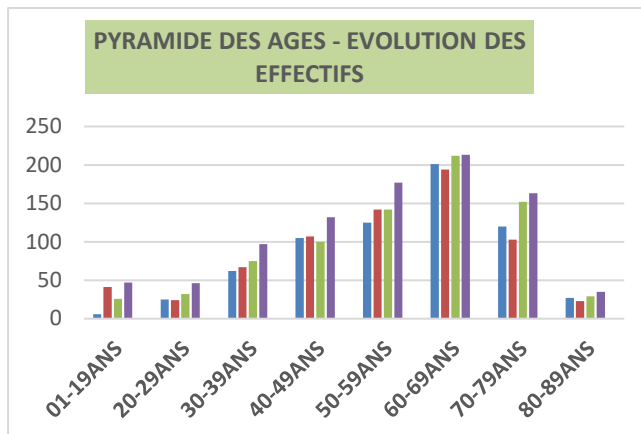
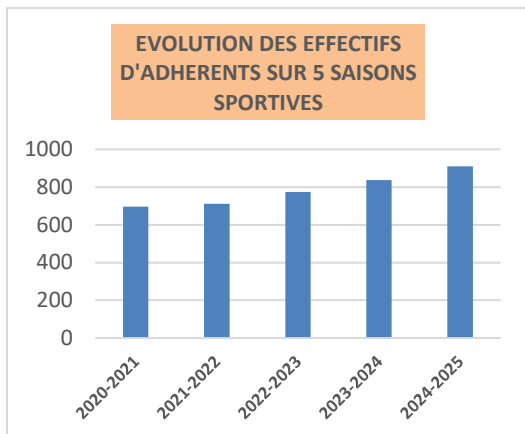
LES OBJECTIFS FIXES SUR CES 3 DERNIERES ANNEES ONT ETE ATTEINTS

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 présenté par Marion TERRASSE Secrétaire

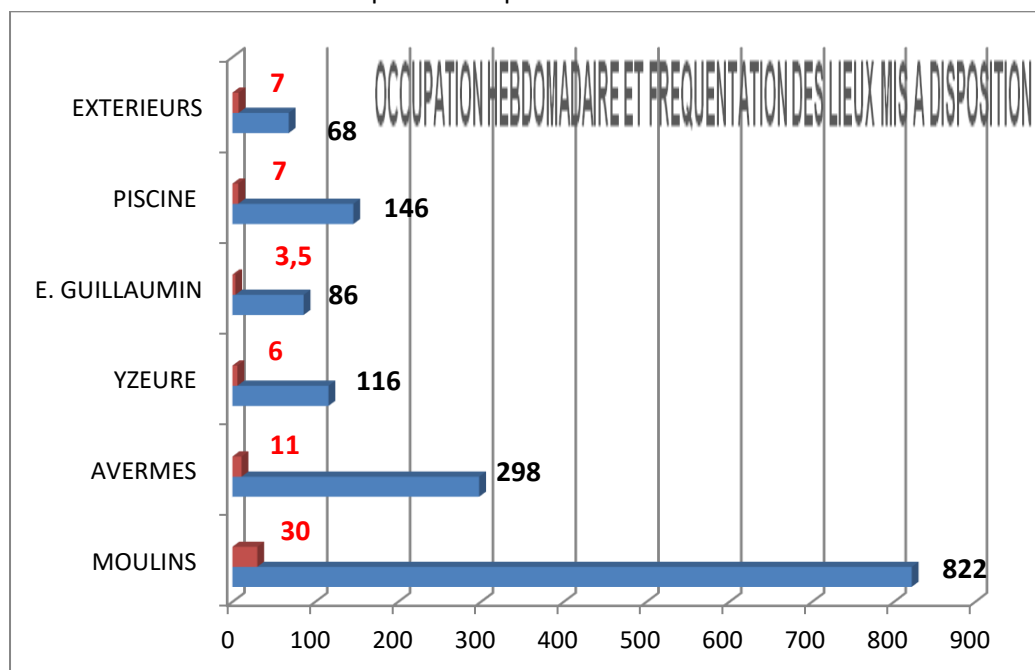
- - **910 Adhérents à l'ALGAM et Licenciés à la Fédération Française Sport Pour Tous début 2025** soit 8.72% d'augmentation par rapport à 2023/2024 (837 Adhérents Licenciés). Sur les 910 Licences 579 sont des Renouvellements de Licences soit un taux de renouvellement de 63.63% (adhérents fidèles depuis de nombreuses années pour certains) et 331 licences sont des Nouvelles licences concernant essentiellement les jeunes générations (enfants, jeunes parents ...) soit un taux de 36.37 %
- Sur les 910 adhérents actuels on compte 811 Femmes (89.12%) et 99 Hommes (10.88 %) originaires de l'Agglomération Moulins Aveyron Yzeure mais aussi des communes alentour dans un rayon de 30 kilomètres dont 16 adhérents habitant une commune du sud de la Nièvre

On constate une :

- Augmentation des effectifs sur toutes les tranches d'âge sauf sur la tranche 60-69 ans qui connaît une stabilité
Cette augmentation d'effectifs est due essentiellement à la mise en place en septembre 2024 de nouveaux cours tels que le Cross Training (2 cours), le Renforcement Postural sur la pause méridienne (2 cours)
- Attractivité de l'ALGAM avec un programme de 64.5 H. d'activités proposées et réparties sur la semaine du lundi matin 9h.30 au samedi matin 9h. avec des activités pour tous les âges et avec des tarifs très accessibles



- 64.5 Heures de cours sont réparties sur plusieurs sites



- 16 animateurs (trices), qui proposent des activités physiques (cardio, renforcement

musculaire, expression corporelle, gym douces), aquatiques (natation et aquagym), d'extérieur (marche détente, marche nordique et marche dynamique et sportive), des arts énergétiques (yoga, relaxation), des activités enfants (0-3 ans avec Parents, 3-6 ans et 6-10 Ans) et des activités adaptées

- Plusieurs animateurs sont des animateurs dont le sport est leur métier principal et possèdent des diplômes spécialisés
- **FORMATIONS**
 - Accueil d'une stagiaire en Formation BP JEPS

La Vie de L'Association

- * Partenariat avec La Bourbonnaise Pour Elles avec mise à disposition d'une animatrice pour de la Marche Nordique proposée à des personnes en soin thérapeutique
- * Partenariat avec le CCAS – Pôle Petite Enfance - pour des interventions de sensibilisation des Parents aux Bienfaits du Sport chez les Jeunes Enfants
- * Partenariat avec les Thermes de Bourbon l'Archambault pour l'aquagym en eau thermale
- * Forum des Associations à MOULINS, AVERMES et YZEURE le samedi 6 et dimanche 7 (uniquement pour MOULINS) Septembre 2024. **Ces manifestations placées début Septembre permettent à l'ALGAM présente sur les 3 sites de se faire connaître et de communiquer sur ses activités alors que les inscriptions pour la saison sportive commencent.**
- * Salon des Familles à MOULINS le 5 octobre 2024 permet de rencontrer les familles et les enfants
- * Téléthon le 23 Novembre 2024 en partenariat avec l'Amicale des Randonneurs Avermois Environ 80 personnes
- * Galette des Rois le 16 Janvier 2024 : une centaine de participants

RAPPORT D'ACTIVITE ADOPTE A L'UNANIMITEE

RAPPORTS FINANCIERS présentés par Marie-Odile RESSAT Trésorière

• SAISON SPORTIVE 2023-2024

RECETTES

Prestation de services rendus	843.75
Cotisations	90 502.40
Subventions ANS	6 000.00
Produits Financiers - Don	3 679.53

TOTAL DES RECETTES 101 025.68

CHARGES

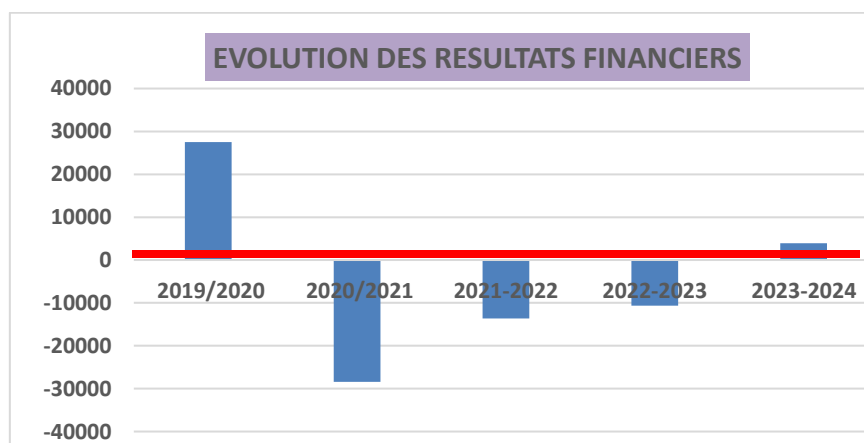
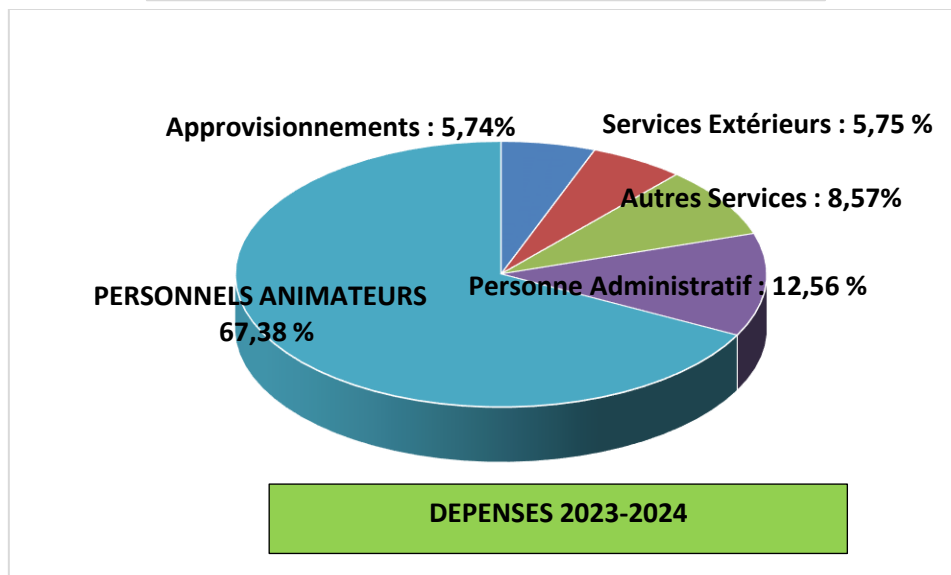
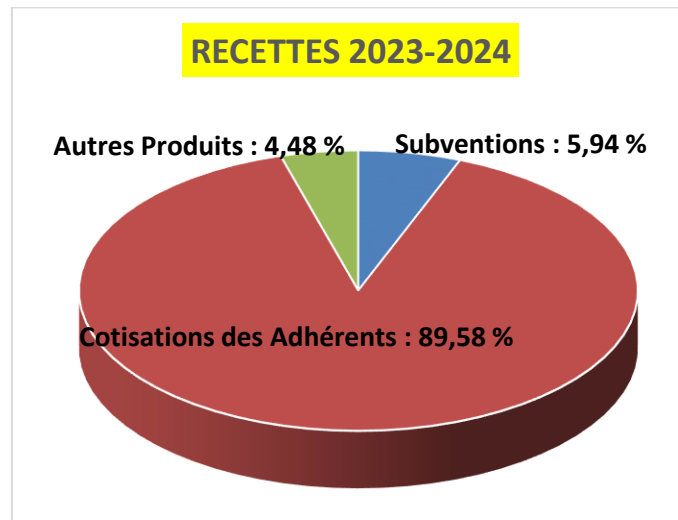
Achats Approvisionnements (Fournitures Equipements)	5 569.90
Services extérieurs (Locations Maintenance Assurance)	5 587.20
Autres Services Extérieurs (Prestations Téléphone Réception)	8 320.19
Rémunérations des Personnels Administratif et Animateurs	77 613.33

TOTAL DES CHARGES 97 090.62

EXCEDENT DE 3 935.06 qui s'explique par :

- Un effectif d'adhérents de 837 avoisinant la prévision budgétaire de 850 adhérents générant une recette plus importante
- Une subvention de 6 000.00 € de l'ANS (gérée par la Fédération Française Sports Pour Tous) accordée au vu du Projet Associatif portant sur la mise en place d'activités nouvelles le Multi activité Junior 6-10 ans notamment, sur l'achat de petit matériel pour la gym (rouleaux de Pilâtes) et surtout

un renouvellement du matériel informatique du Secrétariat (2 ordinateurs) en raison de l'obsolescence de l'ancien matériel



Premier excédent depuis la période COVID ce qui signifie que les effectifs d'Adhérents et de ce fait les cotisations reçues permettent de faire fonctionner la structure en équilibre financier couvrant les salaires des personnels et les charges de fonctionnement. La modernisation des équipements de bureau et les acquisitions de petits matériels sportifs ont bénéficié d'une aide de l'Etat

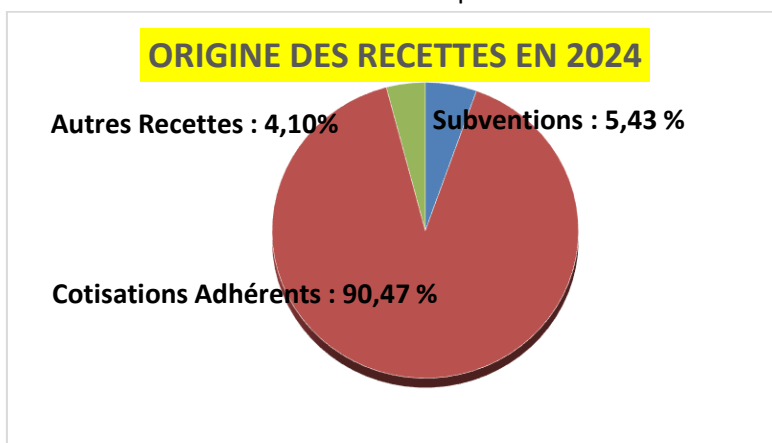
• **EXERCICE 2024**

RECETTES

Prestations de Service	720.00
Cotisations nettes*	100 050.50
Subventions ANS	6 000.00
Produits Financiers	3 811.64

TOTAL DES RECETTES 110 582.14

Le montant brut des cotisations encaissées est de 127 385.50 € incluant les LICENCES qui sont reversées à la Fédération Française Sport Pour Tous pour un montant de 23 860.00 € et les droits d'entrées à la PISCINE reversés à Moulins Communauté pour un montant de 3 475.00 €



Par ailleurs, à ces recettes il convient de rajouter les Aides Indirectes apportées au niveau des :

* Ressources humaines par le bénévolat estimé en 2024 à **13 362.00 €**.

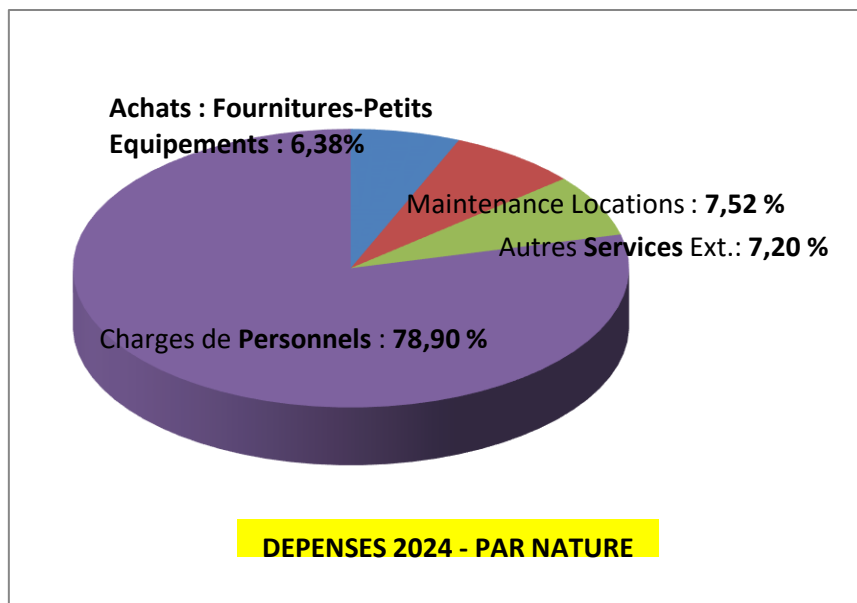
* Collectivités Territoriales pour la mise à disposition gratuite de salles et locaux. Ces aides sont chiffrées à **64 259.62 €** pour l'exercice (augmentation du nombre de plages horaires accordées à l'ALGAM en septembre 2024)

Ces Aides Indirectes sont inscrites dans la comptabilité (classe 8) en recettes et en dépenses pour les mêmes montants. **Les Collectivités Locales sont vivement remerciées pour ces mises à disposition gracieuse de salles et pour toute la logistique qu'elles mettent en place pour le bon fonctionnement des activités**

CHARGES

Achats Approvisionnements (Fournitures Equipements)	6 533.56
Services extérieurs (Locations Maintenance Assurance)	7 702.61
Autres Services Extérieurs (Prestations Téléphone Réception)	7 380.07
Rémunérations des Personnels Administratif et animateurs	80 814.32

TOTAL DES CHARGES 102 430.56



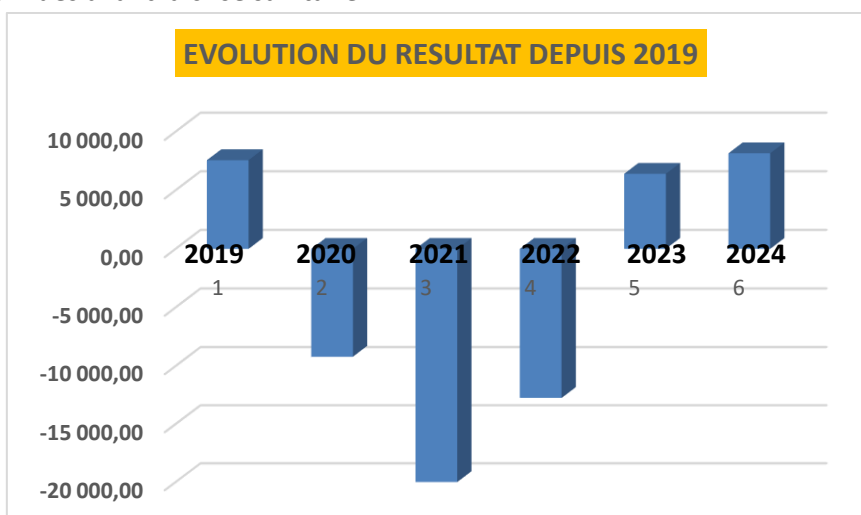
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 :

Recettes	110 582.14
Dépenses	102 430.56

EXCEDENT DE 8 151.58

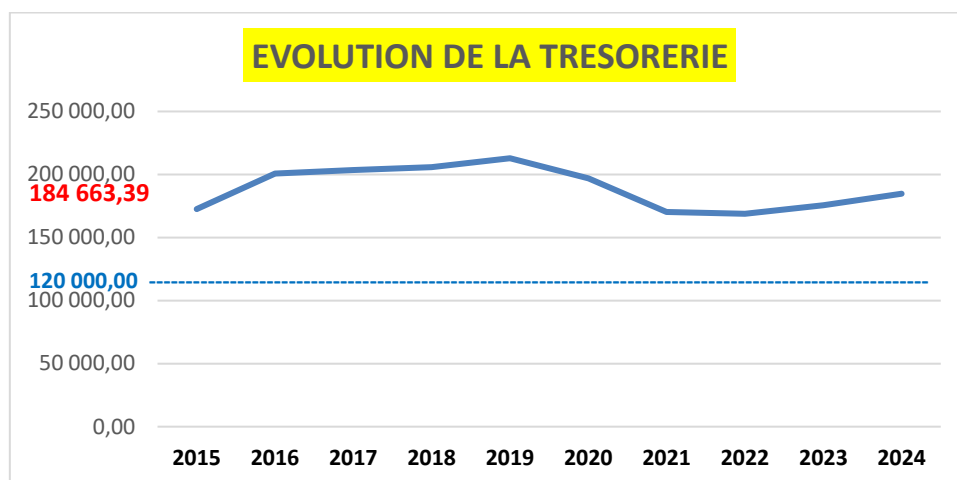
Cet excédent de 8 151.58 € a été repris au 1^{er} janvier dans la comptabilité 2025

Le bilan financier de l'exercice 2024 qui comprend la fin de la saison 2023-2024 (8 mois) et le début de la saison 2024-2025 (4 mois) **confirme le renversement de situation constaté en fin d'exercice 2023 (excédent de 6 398.87 €) à savoir un retour aux situations positives de fins d'exercices connues avant la crise sanitaire**



TRESORERIE

Au 31 décembre 2024, la trésorerie s'élevait à **184 663.39 €**



L'ALGAM entre dans sa 53^{ème} année d'existence. Elle dispose d'un Fonds de Réserves Financier important qui s'élève à 184 663.39 € au 31 décembre 2024 qui représente ses économies au fil des années. La saison sportive en cours 2024-2025 se termine au 31 Août 2025 et les dépenses essentielles à assumer d'ici cette fin de saison seront essentiellement les dépenses de personnels évaluées à 60 00.00 €. L'Association démarrera donc 2025-2026 avec un Fonds de Roulement d'au moins 120 000.00 € correspondant au fonctionnement d'une saison sportive.

Le Comité Directeur élu en 2022 s'est attaché à préserver ce Fonds de Roulement avec comme objectif pendant ses 3 années de mandature de :

- Développer les activités de l'ALGAM en direction des jeunes des séniors et en lien avec les Collectivités Locales pour la mise à disposition de salles
- Protéger les Adhérents en pratiquant des tarifs très accessibles notamment sur la partie coût de l'activité pour la saison (1heure d'activité par semaine pour la durée de la saison 24/25 est de 40.00 €)

RAPPORT FINANCIER 2024 ET L'AFFECTATION DU RESULTAT SUR 2025 SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

- M. BOUTERIGE Alain et M. GUILLERAULT Gilles donnent lecture du rapport de vérification des comptes 2024

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES ADOPTE A L'UNANIMITE

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2025/2026

Le budget prévisionnel de la saison 2025-2026 a été adopté par le Comité Directeur du 14 Mars 2024

Estimation des produits :

- | | | |
|-----------------------------|------------|-------------------------------------------|
| • Subventions diverses | 6 000.00 | soit 5.45 % des recettes |
| • Cotisations des Adhérents | 101 000.00 | recettes nettes soit 91.82 % des recettes |
| • Produits financiers | 3 000,00 | soit 2.73 % des recettes |

TOTAL DES PRODUITS 110 000,00

Estimation des charges :

• Achat équipement fournitures	4 000.00	soit 3.64 % des dépenses
• Services Extérieurs	6 000.00	5.45 % «
• Autres charges de gestion	7 000,00	6.37% «
• Salaires et Charges Personnel Administratif	13 000.00	11.81% «
• Salaires et charges Personnels Animateurs	80 000.00	72.73 % «
TOTAL DES CHARGES	110 000,00	

Ce projet de budget est présenté en équilibre. Il correspond au Projet Associatif 2025-2026 défini par le Comité Directeur avec comme objectifs :

- Participer au dynamisme de la vie locale en mettant en place des créneaux horaires supplémentaires pour les activités très demandées en ciblant notamment les Jeunes Actifs sur les pauses méridiennes
- Contribuer au développement de la pratique sportive chez les Séniors et les personnes atteintes de pathologies importantes
- Développer le Multi Activités Junior en ciblant plutôt les 6-8 ans en réorganisant différemment l'activité compte tenu du constat fait en 2024-2025

Les Recettes évaluées à 110 000,00 € sont calculées sur la base d'au moins 950 adhérents suite à la création de 2 à 3 activités nouvelles et à une augmentation des effectifs sur certaines activités. Les demandes de subventions sont évaluées à **6 000.00 €** et déposées auprès de l'Agence Nationale du Sport et du Fonds de Développement de la Vie Associative pour soutenir les axes développés dans le Projet Associatif 2025-2026.

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026 ADOPTE A L'UNANIMITE

RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Deux Membres du Comité Directeur élu en 2022 ont démissionné en cours de mandat. Selon les statuts un tiers des Membres élus en 2022 sont renouvelables en 2025. Tous ont fait part de leur souhait de rester au Comité Directeur pour les 3 années qui viennent.

De plus trois Membres nouveaux ont été cooptés en cours de mandature et à cette Assemblée Générale la candidature de Madame BERGER Isabelle pour siéger au Comité Directeur est approuvée unanimement par les membres présents.

Le Comité Directeur pour la période 2025-2028 sera donc composé de 15 Membres.

RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE

INTERVENTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

Les Représentants du Département et des Villes de Moulins et Aveyron interviennent sur les mises à disposition des locaux sur le rôle de l'ALGAM sur l'Agglomération Moulinoise.

Fin de séance à 20H.30

La Secrétaire

Marion TERRASSE

La Présidente

Mireille BURTIN